

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
32**

**Nombre de votants :
31**

**Date de convocation :
29 juin 2021**

**Date d'affichage :
9 juillet 2021**

L'AN deux mille vingt et un, le 5 juillet le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 29 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, Mme BERTHELEMY (à partir de la question n° 2), MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET (à partir de la question n° 2), M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON (à partir de la question n° 2), MACHANEK, NIORT, MM. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 15), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Mickaël SEMANA

Mme Hélène BERTHELEMY, Conseillère Municipale
absente à la question n° 1

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Anne VEYLAND

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
absente à la question n° 1

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

Mme Véronique LYON, Conseillère Municipale
absente à la question n° 1

Mme Virginie MOURNIAC-GILORMINI, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
absente à partir de la question n° 16

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Pierrick VERMOREL

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUILLET 2021**

QUESTION N° 21

OBJET : Fonds d'Initiatives Culturelles : Association Les Abattoirs

RAPPORTEUR : Jean-Pierre BOISSET

**Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation
» qui s'est réunie le 23 juin 2021.**

L'association Espace Culturel Les Abattoirs a organisé un Festival consacré aux clowns et théâtre burlesque « Les Irrépressibles » du 19 au 23 mai 2021.

Cette dixième édition avait pour objectifs :

- Permettre à un large public de faire davantage connaissance avec l'art clownesque et le burlesque sous toutes ces formes (spectacle vivant, écriture théâtrale et cinématographique,) ;
- Offrir l'opportunité à des artistes (confirmés ou moins connus) de produire et montrer leur travail artistique en la matière ;
- Créer des moments d'échanges entre le public et les artistes ;
- Faire le lien entre tous les publics : familles, passionnés, curieux...
- Témoigner, à nouveau, de la richesse créative, des différentes esthétiques et processus de création du genre clownesque et burlesque actuels, en réaffirmant son ancrage sur ce territoire.

Le coût relatif à l'organisation de ce festival s'élève à 30 480 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association Espace Culturel Les Abattoirs pour l'organisation de ce festival.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Culturelles, dont le solde sera de 1 515 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 3 000 € à l'association Espace Culturel Les Abattoirs.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 5 juillet 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL